



ADDITIF N° 01/A/CKKEM/CIPM/2026 DU 07 AVRIL 2026

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 02 et 04 /AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2026 DU 09 MARS 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION ET DE CONSTRUCTION DE CERTAINES ECOLES ET LES TRAVAUX DE FINITION DE LA MORGUE MUNICIPALE DE KEKEM DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM DANS LA REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE.

Le Maire de la Commune de Kékem, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des Entreprises potentiellement soumissionnaires de l'Appel d'Offre suscité que la « **GRILLE D'EVALUATION** » contenue dans le **Dossier d'Appel d'Offres** en application des dispositions de l'article 70 du Code des Marchés Publics, est modifié comme suit :

AU LIEU DE :

GRILLE D'EVALUATION

Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 02 BIS ET 04 BIS/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2026 du Pour les travaux

Nom de l'Entreprise

N°	Critères	EVALUATION	
		OUI	NON
A	PRESENTATION DE L'OFFRE		
1	Reliure et séparation des pièces par des intercalaires de couleur	OUI	NON
2	Lisibilité des pièces	OUI	NON
B	REFERENCES GENERALES DE L'ENTREPRISE		
3	Référence spécifique dans les travaux BTP	OUI	NON
C	METHODOLOGIE		
4	Présence d'une méthodologie	OUI	NON
5	Présence d'un planning	OUI	NON
6	Présence d'une Attestation de Visite de site sur l'honneur	OUI	NON
D	CATEGORISATION CONFORME		
	Attestation de catégorisation ou la copie de la décision rendant publique la classification dans une catégorie donnée, en vue de participer à une consultation dans le secteur des BTP	OUI	NON
	RESULTAT COMPLET		

N.B. : Pour être admis à l'offre financière, le soumissionnaire doit satisfaire à 5 oui/7 critères.

N.B. : Seules les soumissions ayant obtenu 70 % de « OUI » au moins sur 100 seront admis à l'analyse financière.

LIRE :

GRILLE D'EVALUATION

Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 02 BIS ET 04
BIS/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2026 du Pour les travaux
....., Département du Haut-Nkam.

Nom de l'Entreprise

N°	Critères	EVALUATION	
		OUI	NON
A	PRESENTATION DE L'OFFRE		
1	Reliure	OUI	NON
2	Séparation des pièces par des intercalaires de couleur	OUI	NON
3	Lisibilité des pièces	OUI	NON
B	METHODOLOGIE		
4	Présence d'une note méthodologie	OUI	NON
5	Planning des travaux et respect des délais	OUI	NON
C	VISITE DU SITE		
6	Déclaration de visite de site	OUI	NON
7	Rapport de visite de site	OUI	NON

N.B. : Pour être admis à l'offre financière, le soumissionnaire doit satisfaire à 5 oui/7 critères.

N.B. : Seules les soumissions ayant obtenu 70 % de « OUI » au moins sur 100 seront admis à l'analyse financière

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Ampliations :

- PREFECTURE/BAFANG ;
- ARMP/OUEST ;
- DDMINMAP/HT-NKAM ;
- SIGAMP/CKKEM ;
- DDMINDDVEL/ HT-NKAM ;
- PRESIDENT CIPM/CKKEM ;
- AFFICHAGE/ARCHIVES.
- ARCHIVES.

Fait à KEKEM, le

20 Avril 2026



LE MAIRE

(Autorité Contractante)

Nemoni Dioundoune